

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2023
LISTE DES ARRETES DU MAIRE PRIS EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Convention d'occupation du domaine public scolaire
Commune de Grasse / Ecole Elémentaire Saint Jacques/Association « ART ET EDUCATION »

Convention d'occupation du domaine public scolaire
Commune de Grasse / Ecole maternelle Les Cigales / Association « ART ET EDUCATION »

Convention d'occupation du domaine public scolaire
Commune de Grasse / Ecole Elémentaire Gambetta / Inspection de l'Education Nationale

Convention de mise à disposition d'une boîte aux lettres à l'association CRESS PACA
Située à la maison du commerce, 18 cours Honoré Cresp

Avenant à la convention de mise à disposition précaire et révocable d'un local
situé au conservatoire de musique 6 rue du Saut
Commune de Grasse / Association Polyphonus Cantabile

Avenant à la convention de mise à disposition précaire et révocable de la salle dite de l'harmonie
située dans les locaux de l'ancien couvent de la Visitation
Commune de Grasse / Association Cantifolia

Convention de mise à disposition d'une salle dite de danse au sein de l'espace culturel la Chênaie
Commune de Grasse /Association « CAP FORME »

Convention de collecte de dons – Restauration du sol de la salle des gypseries
et de la statue de Fragonard
Commune de Grasse / Fondation du Patrimoine

Convention précaire et révocable de mise à disposition d'une salle polyvalente
sise 5 traverse de la Cavalerie
Commune de Grasse/Association Compagnie du Théâtre ENTRE NOUS

Convention précaire et révocable de mise à disposition d'une salle polyvalente
sise 5 traverse de la Cavalerie
Commune de Grasse/Association LE SOUFFLE DU DRAGON

Convention précaire et révocable de mise à disposition d'un local nommé « salle relais »
sis 1 chemin des Gardes
Commune de Grasse/Association LOISIRS 2000

Convention précaire et révocable de mise à disposition d'un local nommé « salle relais »
sis 1 chemin des Gardes
Commune de Grasse/Association REPAIR CAFE

Convention de dons – plaques en céramique émaillée de la fontaine de la Foux
Commune de Grasse / Madame Nicole SALTALAMACCHIA

Convention de partenariat relative à la mise en place de médiations culturelles
sur le patrimoine de Grasse
Commune de Grasse /Lycée Institut Fénelon

Cession et destruction de deux véhicules :

- VP Berline de marque RENAULT immatriculée 4987ZX06 : n° inventaire VEH 00101,
- Moto 125GN de marque SUZUKI immatriculée 881YY06 : n° inventaire VEH 00030.

Avenant n° 1 à la Convention d'occupation du domaine public en vue de l'installation
d'une caméra de suivi de chantier – 18, Avenue Joseph Honoré Isnard
Société DRONE HORIZON Technologie.

Prise en charge par la ville de Grasse de :

- 306 abonnements au Parking de la Roque pour un montant total de 186.394,00 euros TTC,
- 5 abonnements au Parking Notre Dame des Fleurs pour un montant total de 4.320,00 euros TTC,
- 10 abonnements au Parking Roubaud pour un montant total de 7.020,00 euros TTC.

Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant total de 3.000.000,00 d'euros auprès de la Caisse
d'Épargne, pour le financement des investissements programmés sur la Commune de Grasse :

- ligne du prêt : Financement des investissements
- montant : 3.000.000,00 euros
- durée du contrat de prêt : 15 ans
- Phase de mobilisation : 12 mois soit jusqu'au 30/11/2024
- Taux phase de mobilisation : Euribor 3M (flooré à 0) + 0,89 %
- Base de calcul : Exact/360
- Taux phase d'amortissement : Livret A + 0,60 %
- Amortissement : Constant
- Périodicité des échéances : Trimestrielle
- Base de calcul : 30/360
- Remboursement anticipé : 3 % du capital remboursé par anticipation
les 5 premières années
1,5 % les années suivantes
- Frais de dossier : 0,10 % du plafond soit 3.000,00 euros
- Typologie Gissler : 1A

Convention précaire et révocable de mise à disposition de salles situées Espace Culturel Altitude 500
Commune de Grasse/Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur

Mise en place d'une ligne de trésorerie de 3 000 000 d'euros auprès Crédit Agricole Provence Côte d'Azur.

- Plafond 3 000 000.00 €
- Durée du 02.01.2024 au 31.12.2024
- Taux du crédit Index + marge
- Index Euribor 3 mois moyenné du mois m-1 (flooré.à 0)
- Marge 0,70%
- Base de calcul exact/365
- Commission engagement 0.15 % soit 4 500,00 €
- Paiement des intérêts trimestriel en fonction de l'utilisation